

Genève, le 5 décembre 2019

Aux représentant-e-s des médias

## Conférence de presse de la Cour des comptes

### Audit de gestion relatif aux grands projets d'aménagement du territoire de la commune de Confignon

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**Vendredi 13 décembre 2019 à 9h15**  
**à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)**  
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.  
(arrêt TPG 12/21 : Amandolier)

La Cour des comptes a reçu plusieurs communications citoyennes portant sur de possibles dysfonctionnements concernant la gestion administrative et financière de la commune de Confignon et la gestion des grands projets d'aménagement. Ces citoyens s'inquiétaient notamment de la situation financière de la commune, qu'ils jugeaient préoccupante au regard des projets d'aménagement. La commune de Confignon s'est en effet vu imposer par le canton deux grands projets d'aménagement du territoire prévus dans le plan directeur cantonal 2030 (les Cherpines et Bernex) qui pèseront sur ses finances. Par ailleurs, ces deux projets vont modifier fondamentalement le visage et l'administration de cette commune, en faisant passer sa population d'environ 4'600 habitants à fin 2018 à près de 12'000 habitants d'ici 2035.

La commune de Confignon se trouve ainsi confrontée à de nombreux défis pour son développement futur, tant du point de vue organisationnel et opérationnel que financier, raison pour laquelle la Cour des comptes a jugé opportun d'entreprendre un audit de gestion en la matière. L'objectif de la mission a été de déterminer si la gouvernance, l'organisation, la gestion et les ressources de la commune garantissent une réalisation adéquate des grands projets d'aménagement du territoire et répondent à une utilisation efficiente des fonds publics.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE  
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :  
Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 90, courriel : [francois.paychere@cdc.ge.ch](mailto:francois.paychere@cdc.ge.ch)